

Motion du Parti Indépendant Nyonnais en faveur d'une auberge de jeunesse à Nyon

Le récent rapport de la commission chargée d'étudier le rapport municipal no 120 à fait apparaître que l'envie d'une auberge de jeunesse n'avait pas disparu avec l'usure du temps.

Les endroits sympathiques mais non rentables à Nyon disparaissent les uns après les autres au profit d'installations de prestige ou de meilleur rapport, laissant petit à petit la ville se transformer en un espace rationalisé, fonctionnel, sans fantaisie, où la place concédée aux loisirs et à la détente est de plus en plus oubliée.

Il n'est que de citer le camping vendu à l'UEFA contre promesse, non encore honorée de la Municipalité, d'en créer un autre ailleurs, les petits jardins sacrifiés pour permettre l'installation du siège de Générali, le parc Niedermeyer un instant en grand danger de disparition et sauvé in extremis par un référendum, pour se rendre compte de l'élagage régulier de ces espaces « non rentables ».

Certes les besoins sont grands et les terrains constructibles ne sont pas légion, les réalisations citées en exemple ne sont pas remises en cause, elles participent au rayonnement de notre cité, les accueillir est un bon choix. Cependant la perte d'un espace dédié aux loisirs et à la détente est chaque fois ressentie comme un dommage par ceux qui en sont soudainement privés.

Il apparaît à l'évidence qu'un camping ne sera pas créé à Nyon faute de terrain, il en va de même pour le mini-golf. En revanche les besoins pour une auberge de jeunesse sont bien réels et des solutions existent en ville à moyen terme. Il est possible d'installer une auberge de jeunesse dans un bâtiment existant, la commune peut en confier la gestion à un organisme spécialisé dans ce genre d'activité.

Nyon manque de chambres d'hôtel pour le tourisme d'affaires mais pas seulement, il existe une classe de voyageurs jeunes, disposant de moins de moyens qui peuvent découvrir notre région, s'ils sont bien accueillis, gageons qu'ils reviendront au fil des ans et de leur progression sociale. Il n'existe pas d'auberge de jeunesse entre Lausanne et Genève, celle de St-Cergue ayant disparu depuis un certain temps. Du point de vue touristique c'est une offre supplémentaire pour Nyon qui disposera ainsi de plus de chambres pour recevoir ses différents hôtes.

Rappelons enfin qu'une motion de la Madame la Conseillère Denise Fonjallaz demandant la création d'un hôtel Back Packer est toujours pendante et sans réponse à ce jour.

Plusieurs pistes sont à examiner avec attention pour ces prochaines années :

- Dans la perspective de la vente de la Maison de Bourgogne, de la construction d'un bâtiment au terrain de sable avec des appartements protégés, le déménagement de Bel Automne pourrait être envisagé et l'installation d'une auberge de jeunesse en ses murs serait alors possible.
- Le quartier du Martinet, l'Espasse, le terrain à côté du Mc Donalds en Gravette sont d'autres possibilités.
- L'école d'ingénieurs de Changins cherche à construire un bâtiment pour y loger ses étudiants, elle a le financement mais pas de terrain, un partenariat pourrait être envisagé.
- Il est possible, en valorisant le PQ Tattes-d'Oie qui date des années soixante, que l'on puisse construire un bâtiment permettant d'abriter des logements et une auberge de jeunesse.

Nous demandons à la Municipalité :

- D'entreprendre les démarches auprès des différentes associations et fondations s'occupant de la gestion d'auberges de jeunesse pour connaître leurs besoins et leurs modes opératoires.
- De réfléchir à la localisation d'une auberge de jeunesse en ville ou en périphérie, près des transports publics.
- D'étudier tout les lieux possibles et de donner rapport au Conseil sur la faisabilité des projets.
- De rechercher activement des partenariats publics-privés et mettre tout en oeuvre pour permettre l'installation d'une auberge de jeunesse à Nyon dans un proche avenir.

Nyon, le 22 février 2010

Parti indépendant nyonnais

Jacky Colomb
Pierre Girard
Robert Jenefsky
Doris Uldry
René Wenger